



BTS MÉTIERS DU GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE





Formation certifiante

Objectifs de la formation

- Obtenir le diplôme
- Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier visé
- S'insérer dans un emploi durable

Le/la titulaire du BTS Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique est un technicien(ne) supérieur(e) spécialisé(e) dans les relevés d'environnements existants, urbains, péri-urbains ou ruraux (extérieurs comme intérieurs). Après avoir capturé la réalité du terrain en 3D, il/elle élabore des modèles numériques tridimensionnels renseignés à partir des relevés effectués ou par conception assistée par ordinateur à partir de documents projets (bâtiments, ouvrages d'art, etc.).

Il/elle est capable d'établir les documents techniques 2D et 3D rendant compte d'un état des lieux avant ou après un projet et de participer aux activités de bureau d'études relatives aux projets d'aménagement de l'espace (urbain ou non) et de la propriété foncière. Il/elle privilégie les solutions d'aménagement durable.

Chargé(e) de missions par son employeur, il/elle est souvent un(e) responsable d'équipe autonome dans la mise en œuvre des stratégies et des moyens adaptés à la collecte des données de terrain et à leur traitement informatique en trois dimensions. En plus d'être un(e) gestionnaire rigoureux des données numériques des dossiers qu'il/elle a traités, il doit être capable de choisir la technologie et la méthodologie les plus adaptées à la mission qui lui a été confiée, de rendre compte et d'évaluer son travail.

Contenu de la formation

Le contenu du programme ci-dessous répond aux objectifs opérationnels évalués dans le cadre de la préparation du diplôme, conformément au référentiel en cours de validité.

Enseignements professionnels

Étude d'une situation professionnelle/Préparation de la mission

- Préparer la mission.
- Analyser des documents.
- Déterminer les coûts d'une opération aux différentes phases de son avancement.
- Contrôler des calculs, des mesures, une implantation.

Acquisition et traitement des données

- Contrôler un appareil.
- Mettre en œuvre des moyens d'acquisition de données.
- Choisir des points.
- Établir un croquis.
- Contrôler des calculs, des mesures, une implantation.

Projet professionnel

- Déterminer les coûts d'une opération aux différentes phases de son avancement.
- Choisir des points.
- Géo-référencer.
- Etablir des modèles numériques paramétrables.
- Etablir des documents professionnels.
- Communiquer.

Compte rendu d'activités en milieu professionnel

- Appliquer les mesures de prévention des risques à la mission.
- Choisir les points.
- Suivre les étapes d'un dossier.
- Communiquer.

<u>Enseignements généraux</u> (dispenses d'épreuves possibles pour des candidats déjà titulaires de diplômes de l'Education Nationale française)

- Mathématiques, sciences physiques et chimiques
- Culture générale et expression

Durée (variable selon le type de contrat)

Public visé Tout public

Code RNCP: 37707

Certificateur : Ministère de l'Enseignement

supérieur et de la recherche

Date d'enregistrement de la certification :

du 11/03/2016 au 31/08/2026

NSF: 231 ROME: F1107 Formacode: 11067

Prix TTC

0.00€

Le prix de la formation correspond au coût contrat du référentiel France
Compétences. Aucun reste à charge de frais pédagogiques pour l'entreprise et l'apprenti. Pour les apprentis du secteur public des coll. territoriales, financement selon barème CNFPT

Financements

☑ Ouvert en contrat d'apprentissage



Taux d'insertion 80 %



Taux de reussite 87 %



Taux de satisfaction Volume de données non significatif • Langue vivante étrangère

Période de formation en milieu professionnel

Prérequis

• Niveau 4 (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Titulaire d'un baccalauréat : bac général, bac pro (technicien géomètre-topographe), bac STI2D.

Situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez-nous!

Modalités et délais d'accès

Parcoursup

Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation :

Contrôles en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles écrites et orales

Certification:

Brevet de technicien supérieur, délivré par le Ministère de l'Education nationale, Inscrit au RNCP Possibilité de valider un ou des blocs de compétences Une attestation de fin de formation et/ou une attestation d'acquis pourra être fournie selon les conditions contractuelles.

Niveau à la sortie de formation

Niveau 5 (BTS, DUT)

Perspectives métiers et débouchés

Les entreprises du secteur privé comme celles du secteur public sont amenées à employer ces technicien(ne)s supérieur(e)s, en leur confiant des activités du même type. Les perspectives professionnelles sont variables d'une entreprise à l'autre.

Pour en savoir plus, voir la fiche France Compétences

Équivalences, passerelles et suite de parcours

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier, il est possible de poursuivre dans une licence professionnelle du secteur, en école d'ingénieur ou en prépa ATS génie civil (1 an) afin de se préparer à l'entrée dans une école d'ingénieur. Une poursuite d'études en master après une L3. Les nouvelles compétences et les nouveaux savoirs associés permettront au diplômé de devenir assistant ingénieur, ingénieur, géomètre-expert DPLG.

Pour en savoir plus, voir la fiche Onisep

